



VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL
10 août 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la séance du conseil du mercredi 10 août 2022 se tiendra à la salle du conseil située au 3000 chemin d'Oka à 20h.

Le présent avis est donné conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce 8^e jour du mois d'août 2022.



Me Marie-Josée Russo
Greffière